

## Cumul des températures *(cumul à partir du 1<sup>er</sup> février- base 0°C - 18°C - Source : Météo France)*

Situation au 13 avril 2024				
	STATION	ALTITUDE	BASE 1 <sup>er</sup> FEVRIER 2024	BASE 1 <sup>er</sup> FEVRIER 2023
Basse altitude (<800m)	Le Collet de Dèze	485m	<b>771°C</b>	<b>637°C</b>
	Saint Etienne Vallée Française	518m	<b>796°C</b>	<b>690°C</b>
	Florac	590m	<b>661°C</b>	<b>523°C</b>
	Villefort	620m	<b>684°C</b>	<b>549°C</b>
	Mende ville	710m	<b>594°C</b>	<b>451°C</b>
	Montrodat	763m	<b>556°C</b>	<b>442°C</b>
	St Germain du Teil	775m	<b>579°C</b>	<b>466°C</b>
Demi-Montagne (800m – 950m)	Rousses	812m	<b>582°C</b>	<b>468°C</b>
	Le Pont de Montvert	875m	<b>574°C</b>	<b>474°C</b>
	Le Massegros	890 m	<b>519°C</b>	/
	Altier	900m	<b>516°C</b>	<b>463°C</b>
	La Salle Prunet	903m	<b>541°C</b>	<b>433°C</b>
	St Pierre des Tripiers	929m	<b>540°C</b>	<b>419°C</b>
	Mende Chabrits	935m	<b>536°C</b>	<b>430°C</b>
	Rimeize	939m	<b>544°C</b>	<b>391°C</b>
Plateaux d'altitude (950m – 1200m)	Gatuzières	965m	<b>518°C</b>	<b>414°C</b>
	Sauveterre	1018m	<b>481°C</b>	<b>381°C</b>
	Aumont Aubrac	1018m	<b>432°C</b>	<b>309°C</b>
	Bassurels	1042m	<b>484°C</b>	<b>381°C</b>
	Le Buisson	1088m	<b>389°C</b>	<b>283°C</b>
	Grandrieu	1163m	<b>364°C</b>	/
	Le Fau de Peyre	1163m	<b>411°C</b>	<b>316°C</b>
	Paulhac en Margeride	1175m	<b>403°C</b>	<b>292°C</b>
	Le Bleygard – bourg	1199m	<b>421°C</b>	<b>340°C</b>
Montagne (>1200m)	Châteauneuf de Randon	1247m	<b>358°C</b>	/
	La Panouse	1260m	<b>352°C</b>	<b>265°C</b>
	Le Bleygard	1418m	<b>320°C</b>	<b>252°C</b>

**La pousse d'herbe s'accélère depuis la hausse des températures : cette année 2024 est particulièrement précoce !**

## Conseil de la semaine : **Fin du déprimage pour les zones de demi-montagne !** **Poursuite des mises à l'herbe sur les plateaux d'altitude et en montagne.**

**Pour les zones de basse altitude**, le pâturage suit son cours ! Le stade des prairies avance rapidement donc il faut faire tourner rapidement les animaux sur les parcelles afin de créer un décalage de pousse d'herbe. Les préparatifs pour les premiers chantiers de récolte peuvent se mettre en place : les 800°C arrivent rapidement !

**Pour les zones de demi-montagne, c'est la fin du déprimage!** Pour les parcelles destinées à la fauche par la suite, il est temps de débrayer le pâturage : les 500°C base 1er février sont atteints ! Pour les plus tardifs, il ne faut pas attendre d'avoir trop d'herbe pour sortir les animaux au risque de se faire déborder.

**Pour les plateaux d'altitude**, les mises à l'herbe se poursuivent ! Pour les plus tardifs, il ne faut pas attendre d'avoir trop d'herbe pour sortir les animaux au risque de se faire déborder.

**Pour les plateaux d'altitude**, les premières mises à l'herbe peuvent s'effectuer sur les parcelles les plus précoces : les 350°C sont atteints ! Attention cependant à la portance des sols.



### Quelques repères pour l'optimisation du pâturage

**Hauteur d'herbe optimale pour la rentrée des animaux dans la parcelle (10 / 12 cm d'herbe).**

**Hauteur d'herbe pour la sortie des animaux de la parcelle (environ 5 cm : au niveau du talon de la botte).**

**Si vous faites pâturer en dessous de cette hauteur d'herbe, l'herbe mettra plus de temps à repartir.**



**Au-delà de 15 cm d'herbe : réserver pour la fauche !**

**A cette hauteur d'herbe, les animaux vont pâturer mais créer des refus qui devront être broyés.**



## Rappel pour la fertilisation :

Pour garder une bonne qualité de fourrage, et éviter de retrouver de l'azote soluble dans les fourrages :  
L'épandage d'azote sur les prairies doit se faire de manière précoce et optimale !



Délai de 45 jours  
minimum



## Pour optimiser l'utilisation de la herse de prairie :

- Eviter un passage sur les prairies semées récemment
- Herser dans une fenêtre climatique adaptée en évitant un gel les 2/3 jours suivants, attention à la portance des sols
- Sur une prairie dégradée (campagnols, mousse...) ne pas avoir peur de faire 2 passages de herse !
- Après un pâturage, passage de herse pour étaler les bouses et aérer la prairie !

Secteur	Date	Hauteur d'herbe	Quantité d'herbe disponible / ha	Observations
Le Malzieu-Forain	11/04	6,3 cm d'herbe	300 kg MS	Moyenne de 14 parcelles : prairies temporaires et naturelles.
Trélans	10/04	6,1 cm d'herbe	251 kg MS	Moyenne de 3 parcelles : prairies temporaires.
Grandrieu	12/04	6,3 cm d'herbe	300 kg MS	Moyenne de 14 parcelles : prairies temporaires et naturelles.
Le Buisson	11/04	6,7 cm d'herbe	419 kg MS	Moyenne de 12 parcelles : prairies temporaires et naturelles.
Nasbinals	11/04	4,9 cm d'herbe	0 kg MS	Moyenne de 8 prairies naturelles.

*Le pâturage des vaches laitières a débuté sur le secteur du Buisson depuis début avril.*





## L'Actu'Eau :

### Les projets d'alternative à l'eau potable pour l'abreuvement continuent et se concrétisent

Le projet d'économie d'eau potable par les prélèvements agricole sur le Causse Méjean marque le premier projet concrétisé à l'échelle du département sur cette thématique. La Chambre d'Agriculture de Lozère, en collaboration avec ses partenaires (SAFER et l'association COPAGE), souhaite à présent réaliser d'autres projets avec les communes et communautés de communes volontaires.

Actuellement, les territoires sur lesquelles les discussions sont avancées sont :

- Commune de Peyre-en-Aubrac : projets en réflexion sur les communes déléguées de Saint-Sauveur de Peyre et Sainte-Colombe de Peyre.
- Commune de Saint-Gal.
- Communauté de Commune Cœur de Lozère : projets en réflexion sur les communes de Barjac et de Pelouse.
- Communauté de commune Terres d'Apcher Margeride Aubrac : réflexion globale à l'échelle de la ComCom.



Potence à Recoules de Fumas



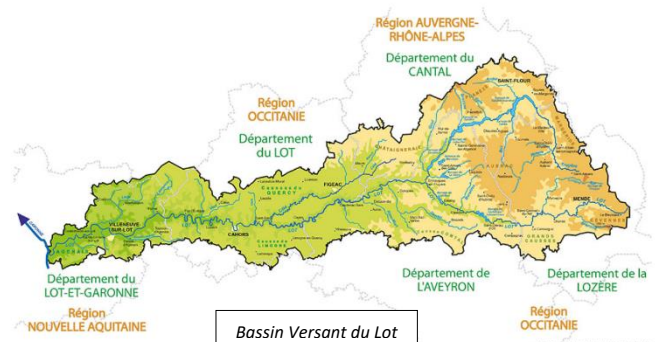
Photographie de l'atelier participatif à Aumont Aubrac lors du COPIIL de fin de projet.

**Objectif :** faire émerger des solutions individuelles ou collectives pour trouver des alternatives à l'eau potable sur les communes de Saint-Sauveur de Peyre et Sainte-Colombe de Peyre (réutilisation d'ancien captage, mise en place de potence, création de bassin, etc.).

## Etude Lot 2050 lancée !

Le Syndicat mixte du bassin du Lot engage une étude stratégique sur **l'évolution de la ressource en eau sur le bassin du Lot à l'horizon 2050.**

Cette étude a pour objectif de diagnostiquer la vulnérabilité pour établir un diagnostic partagé des impacts du changement climatique sur la ressource en eau. En fin d'année, des ateliers participatifs seront organisés pour s'accorder sur un plan d'action d'adaptation et d'atténuation au changement climatique. L'agriculture sera un acteur incontournable des débats pour évoquer les multiples enjeux dont fait partie l'irrigation et l'abreuvement du bétail en période estivale.



Bassin Versant du Lot

## Météo et bilan pluviométrique

### Météo de la semaine (16/04 au 22/04)

(Source : Météo France et météociel)

Suite à un week-end estival, les températures vont progressivement baisser pour atteindre des minimales lors de la journée du vendredi (-1°C à Mende, 1°C à Sainte-Croix-Vallée-Française, -4°C à la Panouse). Le vent restera de secteur nord jusqu'au Mardi 23 avril avec des températures moyennes (10 à 15°C à Mende). Sur les hauteurs la neige pourra refaire son apparition.

Prévision	Altier	Florac	Mende-Chabrits	Saint-Pierre-des-Tripiers	La Panouse	Paulhac-en-Margeride
Pluie (mm)	0-5mm	0-5 mm	0 à 5 mm	0 mm (risque de pluie)	10 mm (neige)	10 mm (neige)
Température (°C)	-1°C à 11°C	2°C à 13°C	-1°C à 13°C	0°C à 16°C	-4°C à 10°C	-4°C à 9°C

Financé par :



Pour plus d'informations vous pouvez contacter les conseillers spécialisés  
de la Chambre d'Agriculture au 04 66 65 62 00  
Gabin SEZILLE (Agronomie)

Retrouver tous les Infos Prairies sur le site de la Chambre d'Agriculture de la Lozère <https://lozere.chambre-agriculture.fr/>  
Pour plus d'informations vous pouvez contacter Gabin Sezille : 04.66.65.62.00